

Migrants: le médecin Raphaël Pitti a rendu sa Légion d'honneur

PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2017

Le spécialiste de la médecine de guerre proteste contre les « conditions indignes » dans lesquelles les migrants sont accueillis en France.

Le célèbre spécialiste de la médecine de guerre, et soutien d'Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, Raphaël Pitti, a annoncé vendredi 29 décembre à l'AFP avoir rendu la Légion d'honneur que le président de la République lui avait remise l'été dernier pour protester contre le traitement des migrants en France.

Le médecin met ainsi à exécution sa décision, annoncée il y a une semaine dans une tribune publiée par *Libération*. Dans ce texte, intitulé « Pour un bon Noël, monsieur le Président », il expliquait qu'il entendait ainsi dénoncer les « conditions indignes de la République » dans lesquelles les migrants étaient accueillis en France.

« Votre accession cette année aux plus hautes responsabilités se fit à l'aune d'une situation sociale et politique imprévisible et unique », écrivait Raphaël Pitti. « Toutefois, poursuivait-il, huit mois après, la réponse de l'État n'est pas à la hauteur des enjeux. 60 000 migrants ont été accueillis en 2016 dans des conditions indignes de notre République. »

Dans sa lettre, le médecin dénonçait le traitement « dégradant » réservé aux migrants. « J'appelle "dégradant", en cette fin d'année dans notre République française, les agressions que subissent des gens en transit sur notre sol et auxquels on ne permet pas de satisfaire les besoins les plus fondamentaux tels que l'accès à l'eau, à la protection et à la sécurité, aux toilettes, au chauffage, à un couchage », écrivait-il. « On préfère les reléguer au statut d'ombre, dans les jungles, les forêts, les montagnes, allant jusqu'à condamner ceux qui auraient la bienveillante idée de les secourir. »

Raphaël Pitti s'inquiétait également de la place prise par le ministère de l'intérieur dans la politique migratoire. « Le versant sécuritaire de ce ministère a aujourd'hui pris le pas sur l'accueil et l'intégration, ce qui va à l'encontre de nos valeurs et de notre histoire », estimait-il. « Des maires – ils vous l'ont rappelé récemment –, des autorités – comme le Défenseur des droits –, des associations et des bénévoles pourraient témoigner du mauvais sort fait aujourd'hui aux migrants sur notre sol. Recevez-les, monsieur le Président, écoutez-les : une simple tape dans le dos ou une accolade ne leur suffira pas. »

En annonçant sa décision de rendre la Légion d'honneur qui lui a été remise en juillet dernier, Raphaël Pitti demandait au chef de l'État « de décider durant cette période de grand froid de suspendre toute mesure coercitive et de prendre les mesures urgentes de mise à l'abri de toutes les personnes en situation de fragilité ».

Une semaine plus tard, le médecin est donc passé à l'acte. « J'ai été en Belgique et en Allemagne, j'ai vu les conditions d'accueil et j'ai honte de mon pays », réaffirme-t-il à cette occasion à l'AFP. Raphaël Pitti, qui avait rejoint en septembre 2016 les soutiens d'Emmanuel Macron, explique aujourd'hui avoir constaté un virage dans la politique gouvernementale. Le chef de l'État « avait un discours très humaniste, tout ça allait dans le bon sens et voilà que tout a changé mi-décembre », estime le médecin.

Il explique avoir été particulièrement choqué par la circulaire prévoyant, dans le cadre du projet de loi sur l'immigration et l'asile, de recenser les migrants dans les centres d'hébergement d'urgence. « D'entendre le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, dire qu'un Érythréen ou un Syrien peut demander l'asile, mais pas un Sénégalais... ce n'est pas à lui de décider qui a le droit de demander l'asile », fustige Raphaël Pitti.

« Le mouvement migratoire s'est amorcé et va s'amplifier, il faut en faire une cause nationale », plaide le médecin qui demande l'organisation « d'assises nationales de l'émigration et de

l'intégration ». Le médecin précise également qu'il doit être reçu le 3 janvier par des conseillers du président.

Raphaël Pitti est un médecin humanitaire qui a travaillé sur nombre de conflits armés, en Yougoslavie ou au Liban. Depuis 2012, il forme du personnel soignant en Syrie. Il est également élu au conseil municipal de Metz.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.